L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.

BUREAUX, No 72, RUE DU CHANTIER.

NOUVELLE-ORLEANS

MARDI MATIN, 23 DECEMBRE.

Bureau de la Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans.

16 décembre 1868.

AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs de cette Compagnie, il a été décidé un dividende de CINQ PIASTRES "par action" payement de laquelle aura lieu, sur présentation des coupons, au bureau de la Compagnie.

WM S. BROWN, Trésorier.

Banque d'Amérique.

Nouvelle-Orléans, 17 décembre 1868.

Il a été, à une élection du Directeurs de cette Institution, les personnes dont les noms suivent ont été élues

M. FORTIER, M. PUIG
N. B. SCHMIDT, F. MASPERO,
J. LEEDS, J. SCHUCK,
D. FATJO, J. CAULFIELD,
J. FERNANDEZ, ANT. GIRAUD,
W. TILTON, ING. COUTURIÉ,
J. J. ADAMS.

Au conseil, à une réunion des Directeurs, M. J. PASCAL, Président à l'unanimité, et M. J. E. PASCAL, Caissier.

Le bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

Nlle-Orléans, 7 décembre 1868.

A été ordonné que conformément à l'article cinq de la charte de cette Compagnie, l'élection du conseil d'administration pour l'année suivante, aura lieu, le LUNDI, 28 décembre 1868, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

WM. S. BROWN, Trésorier.

Banque des Marchands.

Nlle-Orléans, 16 décembre 1868.

L'ELECTION annuelle de cinq Directeurs de cette Institution, pour l'année, aura lieu, le LUNDI, 4 janvier de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

THS. J. BIX, Caissier.

Bureau de la Compagnie de Navigation de la Vallée des Mississippi, du Sud et du Pacifique.

Il a consenti à mettre en mouvement tous les vapeurs appartenant ou frétés par cette Compagnie pour leur faire faire un service régulier entre la Nouvelle-Orléans et Memphis. Il sera fait un service régulier et fréquent entre la Nouvelle-Orléans et Vicksburg, touchant à Natchez, Grand Gulf, Rodney et Warrenton, et à Saint-Joseph, Louisiane, Napoléon, Arkansas, Helena, Arkansas, Memphis, Tennessee, et Cairo, Illinois, touchant à Vicksburg, Natchez, Grand Gulf, Rodney et Warrenton.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou au bureau de la Compagnie, au coin de la rue Commerce et du Levée.

JOHN PAUL BAKER, Agent.

Bureau de la Compagnie de Chemin de fer de la Nlle-Orléans et de Carrollton.

Nlle-Orléans, 1er, 2 décembre 1868.

L'ELECTION annuelle des Directeurs de cette Compagnie aura lieu conformément à la loi, le LUNDI, 4 janvier 1869, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, au bureau de la Compagnie, No 17 de la rue Baronne.

Le Secrétaire,
P. McBRIDE.

Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.

2 décembre 1868.

L'ELECTION annuelle aura lieu, à ce Bureau, le LUNDI, 4 janvier 1869, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, pour élire cinq Directeurs de cette Compagnie, à partir du premier lundi de février prochain.

WM. S. BROWN, Trésorier.

DENTISTES.

J. S. KNAPP, D. D. S.,

DENTISTE,

A fixé son Cabinet et Résidence—No 15 de la rue Bienville, près Canal.

1er déc—3m

Dr. C. BLANCKE

415 & 417...Rue St-Charles...417 & 415

Grande Révolution dans la Chirurgie Dentaire

ALUMINIUM! ALUMINIUM!

Le découverte la plus récente de l'siècle,

GRAND SUCCÈS!

LE Dr. C. BLANCKE annonce à ses amis et au public qu'il vient de découvrir, après de longues recherches et nombreux sacrifices, le nouveau métal, le plus léger connu, l'Aluminium, dont il a fait un heureux emploi pour remplacer la plaque ordinaire. Les personnes qui désireront bénéficier de cette découverte, n'ont qu'à s'adresser au bureau de l'Abeille, 76, rue de Chartres.

CONSERVEZ VOS DENTS.

Dr. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN DENTISTE
135.....RUE DU CANAL.....135
entre Bourbon et Rampart, côté nord.

Donne à ordonner scientifiquement toutes les opérations dentaires en général.

Les consultations en français, en espagnol et en anglais.

FONDERIE DE LEEDS

[ETABLIE EN 1825,]

Au coin des rues Delord et Fossier.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous venons d'ajouter à notre fonderie, déjà pourvue de MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre, des Machines à dépurer, des Moulins à noir, des Presses à coton, des Vis de Newall, des Rouet-bois à Barres, des Grils; à entreprendre toutes sortes de travaux d'habitations, de bâtisses à vapeur et toute espèce de Machines pour le Sud.

Novembre—1an

INSTITUTIONS

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme B. LA VILLEBEUVRE,

SUCCESSEUR DE Mme DERON,

No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital

On peut, pour plus de renseignements, se procurer le prospectus à l'établissement. 31août—1an

INSTITUTION DERON

INTERNAT ET EXTERNAT POUR LES JEUNES GENS,

No. 285, Rampart, coin Bayou Priour.

Cours Elémentaire, Classique et Supérieure, en anglais et en français.

Langues Etrangères, Dessin, Musique, suivant le désir.

Classes du soir (de 7 à 9 heures) pour les Messieurs de 5 à 7 et de 7 à 9.

La reprise régulière des études aura lieu le 1er septembre prochain. 10 août—3m

INSTITUTION CARNATZ,

287, au coin des rues Prytania et St. Charles.

PENSIONNAT ET EXTERNAT POUR DEMOISELLES.

L'ANNÉE scolaire de 1868-69 commencera le 1er septembre 1868.

Cette institution est située dans un endroit médité et retiré et jouit aux avantages d'un vaste jardin. L'établissement est confié à une de nos premières institutrices qui occupera et il embrasse les sciences les plus variées et tous les arts d'agrément enseignés dans les meilleures institutions. Pour les conditions, voir les circulaires ou s'adresser à l'institution. 15août—3m

Collége de Ch. Caron,

Angle des rues Orléans et Remparts.

PENSIONNAT ET EXTERNAT.

Classes de jour pour garçons de 7 à 2 heures.

Classes du soir pour les grandes personnes de 6 à 9 h.

INSTRUCTION commerciale—Langues modernes. Connaissances utiles.

Classes du jour: ..... de 25 à 5 par mois.
Classes du soir ..... de 25 "
1août—1an 1173

ALBERT FARRE, ex-surintendant des Ecoles Publiques du Deuxième District de la Nouvelle-Orléans, offre ses services au public pour l'enseignement des Langues modernes et modernes, et des Sciences Mathématiques et Physiques. Les personnes qui désireront retirer avec M. Farré pourront prendre de rendez-vous au bureau de l'Abeille, 76, rue de Chartres.

WASHINGTON EXCHANGE,

RUE ST.-CHARLES, No 19,

Nouvelle-Orléans,

vous les nous Commune et Général,

D. H. SURLLA,
Propriétaire.

AGENCE GENERALE

Eau-de-vie Séneure de Forgeide Fils.
De Alphonse Cabanne,
Champagne Che Hotelain,
Porte de H. Cazes.

Des ordres seront reçus pour l'importation directe.

ADS. COUTURIE & Co.
Stev—1an St. Vieille Lev

GRAND CHEMIN DE FER
DE LA
Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Route de la malle des Etats-Unis entre a Nlle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FRET de chemin de fer partira, au plus tard à la rue St-Anne, au face de la Place Jackson, tous les JOURS, à HUIT HEURES ET DEMIE A. M., et un voiture CONVOI DE PASSAGERS, à midi PRECISE.

Les expéditeurs et consignataires de fret, en prévenant la Compagnie de Transfert de la Nlle-Orléans, au coin des rues Camp et Commerce, pourront faire reprendre et livrer leurs marchandises, dans une partie quelconque de la ville, à des prix réduits.

Le fret pour les stations de chemin pour les débarcadères du Tchefuncte, et à Covington à la Nlle-Orléans et Mobile, est reçu tous les jours (les dimanches exceptés) de 7 heures du matin à 5 heures du soir, au pied de la rue Elysées Asses.

Le fret pour toutes les parties de Bayou Lafourche, entre Lockport—Ville et Lockport, pour le Canal Bâtiment et pour Houma, sera reçu et transporté par les stations de Raceland, Labadieville et Terrebonne, sont tous de bonnes heures pour passer le fret.

Voir fret pour la Bonne Carré doit être reçu et remboursement, et le fret pour l'Amélior doit être reçu et livré.

C. W. B. BAILEY, Surintendant.

Wm. B. MORRIS & Co.

AGENCE D'ASSURANCES.

87.....Cornes.....87

ETNA, DE HARTFORD.

Actif.....$4,000,000.

HOME, DE NEW-HAVEN.

Actif.....$1,250,000.

Représentant un capital d'assurance de

SIX MILLIONS.

Risques d'incendie, de riviéres et de mer émis à 10 août—1an

LA COMPAGNIE NATIONALE DE TÉLÉGRAPHE.

UNE NOUVELLE ENTREPRISE, portant le nom de

"Compagnie Nationale de Télégraphe," a été organisée. Elle a de précieux privilèges qui lui sont accordés par une loi récente du Congrès pour établir des lignes de télégraphe sur tous les principaux chemins de fer des Etats-Unis. Les actions seront destinées sur le même principe que celles des "Merchants Union Express Company" qui vient de commencer les opérations. Il n'agit de faire en sorte que les négociants s'intéressent à la nouvelle entreprise, moins pour vendre les actions que de s'assurer de commence de page que traversent les lignes.

Le capital doit être de

$10,000,000

représenté par $100,000 actions de

$100 au pair,

Mais le montant à payer comptant est de

$35 par actions,

et sera versé comme suit : un pour cent du montant de la souscription, et rien de plus, jusqu'à ce que toutes les actions soient prises ; ensuite, sur appels des Directeurs. Les versements ne devront pas excéder cinq pour cent par mois. Lorsqu'il aura été payé trente cinq pour cent de la valeur (en pair) des actions, des certificats d'actions seront émis. Ce paiement mettra dans la classe de la Compagnie un

Capital de $3,500,000

qui restera pour l'établissement de lignes dont bien jusqu'à bras en presque tous les points qu'ont atteints les meilleures actions.

Les compagnies actuelles de télégraphe du pays ont été consolidées en un énorme monopole ; elles payent plus de six millions de piastres par an, outil sont pour cent sur le cout de leurs lignes.

Le gouvernement des Etats-Unis a reconnu l'importance du projet de la Compagnie Nationale de Télégraphe en donnant à celle-ci des privilèges que n'a jamais obtenu aucune autre compagnie de ce genre. Par exemple, il n'a aussi été permis à une compagnie de construire des lignes sur tous les chemins de fer et toutes les routes de la malle. La position de la compagnie diffère de celle des autres compagnies qui l'ont précédée. La question de droit de passage est à jamais décidée.

Les actions de cette compagnie ne peuvent être ni vendues ni transférées à une autre compagnie quelconque. La loi du Congrès en vertu de laquelle cette compagnie a été organisée défend tout tranfert des privilèges accordés.

Les appels de fonds—Comment ils doivent être faits.

Un pour cent des actions sera exigé au moment de la souscription, et des appels successifs qui ne devront pas excéder cinq pour cent par mois seront faits, but les Directeurs, lorsque ceux-ci les croiront nécessaires pour établir les lignes, mais il ne sera pas fait d'appel, après le paiement de cet un pour cent, avant que la souscription ouverte tout le capital.

Capital nécessaire pour le moment.

La Compagnie croit qu'il suffira de trente-cinq pour cent du capital pour construire et établir complètement

25,000 milles de Télégraphe

qui relieront entre eux tous les centres de commerce et les points importants des Etats-Unis. Cette opinion repose sur l'évaluation des personnes responsables qui ont offert d'établir les lignes.

La Compagnie Nationale de Télégraphe est organisée en vertu des lois de l'Etat de New York et de privilèges accordés par une loi du Congrès du 24 juillet 1868.

Président—GEORGE B. SEXTER, Cleveland, Ohio.

Vice-Président—ROBERT SQUIRES, de la ville de New York.

Secrétaire—GEORGE B. WALTER, de la ville de New York.

BUREAUX de la COMPAGNIE

Nos 64 et 66 de Broadway, New York.

Un montant limité des actions de cette Compagnie est destiné à la Nlle-Orléans, Ceux qui souscriront en ce pays auront placés sur un pied d'égalité avec les organisateurs et auront, comme eux, tous les privilèges dont la Compagnie pourra et pourra jouir plus tard.

Les souscriptions sont reçues par

DANIEL EDWARDS,

Directeur résidant des Etats de l'Alabama, du Mississippi, du Texas et de la Louisiane.

Nos 35, 36 et 37 de la rue Nlle-Levée,
Nouvelle-Orléans, Lou.
OU PAR
D. WEBSTER, au bureau de R. G. DUN & CO.,

No 70 de la rue du Canal.

Les personnes qui prendront des actions sont priées d'en informer le directeur résident, Daniel Edwards, ce 6 sept.—3 m.l. 2 JM 5

HUITIEME ETAT ANNUEL DE LA Compagnie d'Assurance Mutuelle de l'Etat de la Louisiane,

Nouvelle-Orléans.

Total des primes dans l'année expirée le 30 sept 1868.....$194,186 42

Retrait : Primes d'incendie.....$49,823 45
Primes de mer.....38,305 21
Primes de rivières.....36,013 76 124,188 43

En moins—Primes remboursées 3,402 98
Primes non expirées..... 14,440 00 16,843 98

Montant net des primes.....$107,354 46

Perte par incendie.....$13,386 30
Perte sur mer.....14,413 16
Perte sur les rivières.....17,466 36

$45,301 82
Désarmurance..... 2,920 00
Quinze pour cent de réduction.. 11,706 72
Taxes et revenu de l'Etat..... 6,364 22
Dépenses, loyer et intérêt moins l'intérêt et profits et pertes.... 19,541 56 91,745 34

Résidue net..... $15,610 92

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Effets recevables.....$17,032 00
Primes en voie de perception..... 12,382 47
Prêts garantis..... 4 691 19
Prêts sur hypothèque..... 19 900 00
Placé en actions de banques..... 64,316
Actions du Vallette Dry Dock Company..... 7,200 00
Actions du Good Intent Towboat Company. 700 00
Actions de la Comp. d'Ass. de l'Union..... 8,315 00
Scrip des Compagnies d'Assurance..... 17,347 50
Propriété foncière..... 9,648
En caisse..... 20,945 41
Billets de souscription..... 20,366 66

$220,200 96

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

E. GANUCHEAU, Président.
L. W. BAQUIÉ, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé par devant moi, ce 15 octobre 1868.
S. MAGNER, notaire public.

La Direction a résolu de payer SIX POUR CENT D'INTERET sur les certificats de profit non encore payés, à partir du 2 novembre prochain. Elle a, en outre, déclaré un dividende sorty de toutes traits au dans pour cent sur le montant net des primes participables de l'année expirée le 30 septembre 1868—dividende pour lequel il sera émis des certificats à partir du 15 décembre prochain.

E. GANUCHEAU, Président.
A. BALDWIN, Vice Président.
L. W. BAQUIÉ, Secrétaire.

DIRECTEURS

De la Comp. d'Ass. Mutuelle de l'Etat de la Louisiane.

O Bordier, A Baldwin, D P Logan,
Chas J Looze A Palanca, J Zelley,
D Semlingy, Wilkins Heyl S Cambon
E H Harris, Alex Macha, A Tervan,
J Lapene, D L Kenilon, I Dugas,
G H Gardner, W B Cooper, G B Blanchard,
Theo Bleitz, L Rimer Bedor, M J Hauch,
H McGregor, A D Grieff, E Gumbarts,
A Bonnafon F Labarde, A Walkhirst,
Hopkins, S Herrman, C H Hinton,
Fochier, Z Bordelon, E F Minton.

BUREAUX de la COMPAGNIE

Nos 64 et 66 de Broadway, New York,

Un montant limité des actions de cette Compagnie est destiné à la Nlle-Orléans, Ceux qui souscriront en ce pays auront placés sur un pied d'égalité avec les organisateurs et auront, comme eux, tous les privilèges dont la Compagnie pourra et pourra jouir plus tard.

Les souscriptions sont reçues par

DANIEL EDWARDS,

Directeur résidant des Etats de l'Alabama, du Mississippi, du Texas et de la Louisiane.

Nos 35, 36 et 37 de la rue Nlle-Levée,
Nouvelle-Orléans, Lou.
OU PAR
D. WEBSTER, au bureau de R. G. DUN & CO.,

No 70 de la rue du Canal.

Les personnes qui prendront des actions sont priées d'en informer le directeur résident, Daniel Edwards, ce 6 sept.—3 m.l. 2 JM 5

HUITIEME ETAT ANNUEL DE LA Compagnie d'Assurance Mutuelle de l'Etat de la Louisiane,

Nouvelle-Orléans.

Total des primes dans l'année expirée le 30 sept 1868.....$194,186 42

Retrait : Primes d'incendie.....$49,823 45
Primes de mer.....38,305 21
Primes de rivières.....36,013 76 124,188 43

En moins—Primes remboursées 3,402 98
Primes non expirées..... 14,440 00 16,843 98

Montant net des primes.....$107,354 46

Perte par incendie.....$13,386 30
Perte sur mer.....14,413 16
Perte sur les rivières.....17,466 36

$45,301 82
Désarmurance..... 2,920 00
Quinze pour cent de réduction.. 11,706 72
Taxes et revenu de l'Etat..... 6,364 22
Dépenses, loyer et intérêt moins l'intérêt et profits et pertes.... 19,541 56 91,745 34

Résidue net..... $15,610 92

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Effets recevables.....$17,032 00
Primes en voie de perception..... 12,382 47
Prêts garantis..... 4 691 19
Prêts sur hypothèque..... 19 900 00
Placé en actions de banques..... 64,316
Actions du Vallette Dry Dock Company..... 7,200 00
Actions du Good Intent Towboat Company. 700 00
Actions de la Comp. d'Ass. de l'Union..... 8,315 00
Scrip des Compagnies d'Assurance..... 17,347 50
Propriété foncière..... 9,648
En caisse..... 20,945 41
Billets de souscription..... 20,366 66

$220,200 96

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

E. GANUCHEAU, Président.
L. W. BAQUIÉ, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé par devant moi, ce 15 octobre 1868.
S. MAGNER, notaire public.

La Direction a résolu de payer SIX POUR CENT D'INTERET sur les certificats de profit non encore payés, à partir du 2 novembre prochain. Elle a, en outre, déclaré un dividende sorty de toutes traits au dans pour cent sur le montant net des primes participables de l'année expirée le 30 septembre 1868—dividende pour lequel il sera émis des certificats à partir du 15 décembre prochain.

E. GANUCHEAU, Président.
A. BALDWIN, Vice Président.
L. W. BAQUIÉ, Secrétaire.

DIRECTEURS

De la Comp. d'Ass. Mutuelle de l'Etat de la Louisiane.

O Bordier, A Baldwin, D P Logan,
Chas J Looze A Palanca, J Zelley,
D Semlingy, Wilkins Heyl S Cambon
E H Harris, Alex Macha, A Tervan,
J Lapene, D L Kenilon, I Dugas,
G H Gardner, W B Cooper, G B Blanchard,
Theo Bleitz, L Rimer Bedor, M J Hauch,
H McGregor, A D Grieff, E Gumbarts,
A Bonnafon F Labarde, A Walkhirst,
Hopkins, S Herrman, C H Hinton,
Fochier, Z Bordelon, E F Minton.

ANNONCES PARISIENNES Publiées par M. H. GAILLARDET,

8, *PASSAGE SAULNIER*, PARIS.

[M. HENRI GAILLARDET, 8 Passage Saulnier, à Paris, est *seul Agent* de nos annonces parisiennes.

Tout à M. H. GAILLARDET, par conséquent, que doivent s'adresser MM. les annonceurs, notamment pour les spécialités de *Pharmacie, Drogueric, Parfumerie, Bimonterie, Articles de Paris, &c.*

Aucune annonce rentrant directement ou indirectement dans ces diverses catégories ne pourrait être acceptée par nous en dehors de M. H. GAILLARDET.]

ÉTABLISSEMENT THERMAL DE

VICHY

(PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT)

ADMINISTRATION: PARIS, 22, BOULEVARD MONTMARTRE

Sources : Grande-Grille, Célestins, Hôpital, Hauterive.

Utilité des Eaux de Vichy.

L'usage des Eaux minérales naturelles de Vichy est devenu presque général. L'action bienfaisante de ces Eaux se manifeste non-seulement dans les affections concernant les organes digestifs, mais dans toutes les maladies chroniques des organes abdominaux. Ces Eaux peuvent figurer aussi sur la table des personnes bien portantes, leur usage étant souvent des malaises d'estomac après le repas. — C'est ce qui explique l'usage de ces Eaux minérales se propageant chez toutes les nations civilisées.

VICHY CHEZ SOI

Tout le monde ne peut se rendre à Vichy ; la distance et la dépense sont autant d'obstacles. Aujourd'hui on peut au moyen des SELS NATURELS EXTRAITS DES EAUX sous la GARANTIE DE L'ETAT, et de l'Etat, minérale en boissons naïves chez soi un traitement presque semblable à celui de l'Etablissement thermal. — UN BOULEAU POUR UN BAIN. — *Ces Sels n'ordent pas les baignoires.*

Dépôts : A la Nouvelle-Orléans, CHURCH & DRUILHET, 133, Gravier St., MANSUEL et BOGEL et DUCONGÉ, droguistes. — A New-York, BOUCHI fils, 37, Beaver St., MM. JOHN MILHAU et Cie., Broadway, E. FOUGERA, 30, North William St.

VIN DE GILBERT SÉGUIN.

Soixante années d'expériences et de succès ont démontré l'incontestable efficacité de ce Vin, soit comme **ANTI-PÉRIODIQUE** pour couper les *Fièvres* et en prévenir le retour, soit comme **FORTIFIANT** *dans les convalescences, appauvrissements de sang, pâles couleurs, perte d'appétit, digestions difficiles, etc.* Chaque bouteille est accompagnée d'une notice qui fait connaître le cachet GILBERT SÉGUIN. A Paris, pharmacie GILBERT SÉGUIN, 378 rue St. Honoré.—Dépôts à la Nouvelle-Orléans chez M. DUCONGÉ, droguiste ; chez MM. MAUMELL & CIE. ; L. CASTEL, et dans toutes les pharmacies.

SIROP ANTIPHLOGISTIQUE DE BRIANT

Pharmacien, rue de Rivoli, 150, à Paris.

Ce Sirop joint à un goût exquis une efficacité certaine, constatée par un *rapport officiel* contre RHUMES, CATARRHES, GRIPPE, COQUELUCHES et toutes les INFLAMMATIONS et IRRITATIONS de la poitrine. Parmi les célébrités médicales qui l'ont patronné depuis 10 années, nous citerons le grand *Laënnec*, *Giersent*, de l'Hôpital des Enfants, *Vassalin*, directeur de l'Ecole de Pharmacie et autres médecins des hôpitaux, professeurs de la Faculté et membres de l'Académie de Médecine de Paris. — Dépôts à la Nouvelle-Orléans chez M. DUCONGÉ, droguiste ; chez MM. MAUMELL & CIE, L. CASTEL, O. ROMIE, 45 Royale, et dans toutes les pharmacies.

PERLES D'ÉTHER DU Dr CERTAN

Cet *admirable dépuratif* de contient ni mercure, ni iode, ni arsenic ; c'est un vigoureux modificatif pour le sang et guérit radicalement toutes les maladies de la peau, telles que *Lèpre, Eléphantiasis, Dartres, Herpes, Eczemas, Gale.* Employé quotidiennement, il rafraîchit le sang, raffermit la santé.

L'INJECTION CADET est le meilleur et le plus sûr pour guérir les écoulements de toute nature. *Dépôt général à Paris* : Boulevard Denain, No 7. — A la *Nouvelle-Orléans*, chez M. DUCONGÉ. — A *New-York*, chez J. MILHAU.

ÉTABLISSEMENT THERMAL DE

VICHY

(PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT)

ADMINISTRATION: PARIS, 22, BOULEVARD MONTMARTRE

Sources : Grande-Grille, Célestins, Hôpital, Hauterive.

Utilité des Eaux de Vichy.

L'usage des Eaux minérales naturelles de Vichy est devenu presque général. L'action bienfaisante de ces Eaux se manifeste non-seulement dans les affections concernant les organes digestifs, mais dans toutes les maladies chroniques des organes abdominaux. Ces Eaux peuvent figurer aussi sur la table des personnes bien portantes, leur usage étant souvent des malaises d'estomac après le repas. — C'est ce qui explique l'usage de ces Eaux minérales se propageant chez toutes les nations civilisées.

VICHY CHEZ SOI

Tout le monde ne peut se rendre à Vichy ; la distance et la dépense sont autant d'obstacles. Aujourd'hui on peut au moyen des SELS NATURELS EXTRAITS DES EAUX sous la GARANTIE DE L'ETAT, et de l'Etat, minérale en boissons naïves chez soi un traitement presque semblable à celui de l'Etablissement thermal. — UN BOULEAU POUR UN BAIN. — *Ces Sels n'ordent pas les baignoires.*

Dépôts : A la Nouvelle-Orléans, CHURCH & DRUILHET, 133, Gravier St., MANSUEL et BOGEL et DUCONGÉ, droguistes. — A New-York, BOUCHI fils, 37, Beaver St., MM. JOHN MILHAU et Cie., Broadway, E. FOUGERA, 30, North William St.

CAPSULES-MOTHES

Approuvées par l'Académie de Médecine de Paris. — Médaille d'honneur

39, rue Sainte-Anne, Paris.

Traitement facile et le plus sûr des Maladies contagieuses. ATTESTATIONS nombreuses des Médecins spéciaux des hôpitaux de Paris.

Pour éviter les contrefaçons, exiger que l'étiquette du dessus de boîte porte dans la pâte même du papier les initiales M. L. et Cie, et l'étiquette du dessous le nom MOTHES. — Dépôt dans les principales Pharmacies.

INJECTION VÉGÉTALE AU MATICO GRIMAULT & Cie PHARMACIENS A PARIS

Le succès de cette injection, préparée avec les feuilles du Matico du Pérou, a été si rapide, qu'elle est devenue populaire dans tous les pays du monde, pour la guérison de la gonorrhée et des écoulements de toute nature.

C'est le seul produit dans ce genre dont l'entrée en Russie ait été autorisée par le Conseil médical de Saint-Pétersbourg.

Dépôt à la *Nouvelle-Orléans*, chez MM **Duconge, Mansellet Bogel, Montesue, Delochs** ; à *Saint-Martinville*, **Castel, Schwab** ; à *Natchitoches*, **Simmons** ; à *Thibodeaux*, **J. Thibodeaux**, et dans les principales pharmacies.

Approbation de l'Académie de Médecine de Paris.

POUDRE FERRO-MANGANIQUE DE BURIN DU BUISSON

Pharmacien, Lauréat de l'Académie de Médecine de Paris.

Les préparations ferrugineuses liquides sont celles qui, depuis plusieurs années, ont conquis la faveur générale du corps médical, c'est qu'en effet elles agissent plus rapidement et plus sûrement, et sont mieux supportées par les malades. La poudre ferro-manganique se présente sous le double avantage de fournir à tout instant une eau ferrugineuse, gazeuse, agréable à prendre, plus active que les eaux minérales, et contenant en outre du manganèse, qui se trouve toujours dans le sang conjointement avec le fer. Elle s'emploie dans toutes les maladies dues à l'appauvrissement du sang, et pour fortifier les tempéraments faibles ou lymphatiques. Les *pâles couleurs, pertes blanches*, les *maux d'estomac*, l'*irrégularité de la menstruation*, l'*aménorrhée ou suppression des règles*, cèdent rapidement à son emploi. Un fait remarquable à signaler, c'est que les malades guéris par son usage sont beaucoup moins exposés à des rechutes que ceux traités par les préparations ferrugineuses ordinaires.

Dépôt à la *Nouvelle-Orléans*, chez MM. **Duconge, Mansellet Bogel, Montesue, Delochs** ; à *Saint-Martinville*, **Castel, Schwab** ; à *Natchitoches*, **Simmons** ; à *Thibodeaux*, **Thibodeaux**, et dans les principales pharmacies.

ASTHME, OPPRESSION, SUFFOCATION

CIGARETTES INDIENNES

AU CANNABIS INDICA

de GRIMAULT & C^ie^, Pharmaciens à PARIS

Tous les moyens préconisés jusqu'à ce jour contre l'asthme n'ont été que des palliatifs sous toutes les formes, ayant pour base la belladone, le straxonium, la nicotiane, l'opium. De récentes expériences faites en Allemagne, et répétées en France, ont prouvé que le chanvre indien du Bengale (Cannabis indica) possédait de remarquables propriétés contre cette maladie, ainsi que contre la toux nerveuse, la phthisie laryngée, l'enrouement, l'extinction de voix, les névralgies faciales et l'insomnie.

Dépôts à la *Nouvelle-Orléans*, chez **MM. Ducongé, Delochs, Montesue, Schwab, Cassel**, pharmaciens.

Migraines, maux de tête, névralgies.

GUÉRISON INSTANTANÉE PAR LE

GUARANA

de GRIMAULT et C^ie^, pharmaciens à Paris

Il suffit d'essayer une fois ce médicament pour se convaincre de son efficacité. Un seul paquet, délayé dans un peu d'eau sucrée, fait disparaître le plus souvent la plus violente migraine ou névralgie. C'est à cette qu'il a été admis dans la nouvelle Pharmacopée française publiée cette année par le gouvernement.

Dépôts à la *Nouvelle-Orléans*, chez **MM. Ducongé, Delochs, Montesue, Schwab, Cassel**, pharmaciens.

AVIS—Toutes ces préparations se trouvent à New-York chez MM: FOUGERA et MILHAU.

POUDRE DE ROGE

Un flacon de cette poudre en dissolution dans une bouteille d'eau, donne une limonade agréable qui purge vite, rafraîchit, sans causer d'irritation comme le font des autres purgatifs.

La poudre de Roé d'une conservation indéfinie s'emporte facilement en voyage.

DÉPOT

A la Nouvelle-Orléans, chez MM. DUCONGÉ, droguiste et MM. MAUMELL & CIE, droguistes. — A *New-York*, chez M. J. MILHAU ET CIE. et FOUGERA.

PATE PECTORALE REGNAULD AINE

Employée depuis 1820, dans tous les pays, pour la guérison des rhumes, grippes, toux, catarrhes, enrouements.

DÉPOT

A la Nouvelle-Orléans, chez M. DUCONGÉ, droguiste et MM. MAUMELL & CIE, droguistes.—A New-York, chez M. MILHAU ET CIE, et FOUGERA.

VESICATOIRE D'ALBESPEYRES

Il s'applique comme du sparadrap, et agit en 6 ou 8 heures.

LE PAPIER D'ALBESPEYRES

entretient ouverte, à LUI SEUL, une suppuration abondante et régulière, sans odeur ni douleur. Approuvé par les commités médicaux, professeurs, chefs des hôpitaux, le conseil de santé, etc.—On évitera les contrefaçons, en exigeant le nom D'ALBESPEYRES sur chaque vésicatoire et chaque feuille de papier. Chez l'inventeur, à Paris, et dans les principales pharmacies de l'Amérique, et l'on trouve aussi les CAPSULES RAQUIN. Entrepôt chez M. FOUGERA, à New-York ; M. DUCONGÉ à la Nouvelle-Orléans.

PERLES D'ÉTHER DU Dr CERTAN

Prises à la dose ordinaire de 2 à 5 dans une cuillerée d'eau, elles dissipent, *le plus souvent en quelques minutes*, les maux d'estomac, migraines et névralgies.

DÉPOT

A la Nouvelle-Orléans, chez M. DUCONGÉ, droguiste et MM. MAUMELL & CIE, droguistes.—A *New-York*, chez M. J. MILHAU & CIE, et FOUGERA.

Société de Bienfaisance et d'Assurance Mutuelle de la Vie

DE LA LOUISIANE.

Directeurs.

J. M. Lapeyre, W. S. Mount,
John Davidson, L. E. Fobler,
R. Zuberbier, Wm McCulloch,
I. N. Marks, W. S. Sargent,
E. F. Schmidt, T. E. Finley,
W. M. Cumming, Anthony Sambola,
W. S. Pike, Patrick Irwin,
David McGoard, John C. Simott,
L. Canthald, C. Cayaco,
Gerard Stith, W. C. Nichols.

Officiers.

JOHN DAVIDSON.....Président.
W. S. PIKE.....Vice-Président.
R. W. YOUNG.....Secrétaire.
L. A. FOURNIER.....Trésorier.

W. S. KOONTZ, Avocat.
W. C. NICHOLS, Médecin examinateur

Bureau : No 130 rue Gatmeldon (Sixième Division.)
16août—1an

Louisiana Equitable Life Insurance Company.

CAPITAL.....$500,000

BUREAUX, RUE DU CANAL, No. 142, NOUVELLE ORLÉANS.

— Directeurs —

John Pemberton, W. S. Pike, Ed. Sicard,
E. A. Tyler, J. W. Mott, Hampden Marks
G. H. Stockett, A. B. Thompson, G. B. Stanley,
F. Delhonde, Jos. Hincken, W. S. Schmidt,
Geo. A. Peebles, Edw. Barnett, Marshall J. Smith.

JOSEPH ELLISON Président. W. S. PIKE, Vice-Président
Dr CLAIRBORNE, Ag. Gén. W. F. HARPER, Sec.

Médecins consultateurs.

Dr S. A. Mott, Dr S. Choppin,
Dr G. R. Lemonnier, Dr Henry Smith,
Dr J. Hampden Lewis, Dr W. C. Nichols.

G. A. BRENZ, Actuaire.

La Compagnie a pour TOUTES ESPÈCES D'ASSURANCE SUR LA VIE—Assurances ordinaire et annuelle—Assurance de dix et de cinq ans—Risque payement—Assurances particulières et non participantes moins à des taux aussi bas que ceux d'aucune autre Compagnie.

Les paiements ne sont pas forfaits ;
15 avril—1an

Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nouvelle-Orléans.

Fonds capital.....$500,000
avec privilége de l'augmenter jusqu'à $5,000,000

Bureau No 26, rue du Camp, Médaco-Story, à l'angle des rues Camp et Commerce.

B. L. MILLAUDON, Président ; J. M. LAPEYRE Vice-Président ; E. M. GANUCHEAU, secrétaire

CETTE Compagnie offre aux assurés l'option d'un rabais de quinze pour cent, ou la participation dans ses profits nets, payables au comptant à la fin de chaque année.

1juillet—1an

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.

QUATORZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Montant des primes pendant l'année expirée le 31 mai 1868, y compris les primes non expirées de l'année précédente :

Sur les risques d'incendie..... $613,000 00
Sur les risques de mer..... 288,264 17
Sur risques de rivières..... 89,000 00

Total.....$1,130,000 00

Moins—Primes sur risques non expirés le 31 mai 1868.....$233,247 00
Primes remboursées..... 7 22,252 00

$255,499 00

Montant net des primes à 31 mai 1868.....$874,500 15

Pertes payées :

Sur les risques d'incendie.....$197,225 27
Sur les risques de mer..... 176,000 00
Sur les risques de rivières..... 65,000 00

$438,225 27

Taxes..... 23,353 51

Remboursement, Dépenses, Frais de Bureau, Salaires, etc.....$200,000 00 $224,354 51

Résidue net.....$270,000 00

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Propriétés foncières.....$130,277 27
Billets garantis par hypothèques..... 210,000 00
Billets garantis par nantissement..... 68,147 82
Billets garantis par collatéraux..... 105,000 00
Actions de banques et autres de fer..... 104,200 00
Primes en voie de perception..... 99,700
Dues de la ville..... 23,000 00
Billets à recevoir..... 107,150 75
Scrips des Compagnies d'Assurances..... 45,000 00
Actions "Dry Dock Union"..... 15,000 00
Actions de la French "Levee Steam"..... 5,000 00
Actions "Marine Dry Dock"..... 2,000 00
Actions "Merchants' Exchange"..... 1,000
Actions "Lightering & Wrecking Co"..... 1,000 00
Actions "Ex. Equitable Life Ins. Co..... 200 00
Sous de 1'Et 1..... 1,000 00

Total.....$1,000,454 25

En moins : Intérêts sous réclamés et intérêts à payer en juillet prochain.....$101,500 15
25 pct de scrip de 1868 payable en juillet..... 70,000 75
Primes sur risques non terminés le 31 mai 1868..... 200,847 00

$372,347 90

Actif net.....$1,007,